

# Qui sont les lauréats du Grand Prix de la construction durable ?

Qu'il s'agisse de projets de rénovation, de construction neuve ou d'aménagement, neuf réalisations haut-alpines ont été récompensées pour leur caractère vertueux lors du Grand Prix de la construction, de l'aménagement et de l'architecture durables organisé par le CAUE 05.




**C**omme chaque année, le Département des Hautes-Alpes a récompensé les projets vertueux, et par ce biais, les acteurs de la construction, lors du Grand Prix de la construction, de l'aménagement et de l'architecture durables, organisé par le CAUE 05\*, dont la remise des prix s'est déroulée le 26 septembre à l'hôtel du département à Gap. « C'est l'occasion de montrer et valoriser des modes de

**« C'est l'occasion de montrer et valoriser des modes de construire, de rénover, d'habiter, d'aménager, capables d'émettre moins de gaz à effet de serre et de s'adapter au changement climatique », résume le président du CAUE 05, Marc Viossat.**

construire, de rénover, d'habiter, d'aménager, capables d'émettre moins de gaz à effet de serre et de s'adapter au changement climatique », résume le président du CAUE, Marc Viossat. Sur les 32 dossiers reçus, neuf ont été primés.

#### **EQUIPEMENT : CONSTRUCTION DU CENTRE D'ENTRETIEN ET D'INTERVENTION, À SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR.**


 Ce nouveau hangar constitue un espace de stockage et de travail plus spacieux qu'auparavant. Ses matériaux, biosourcés, et son aspect empruntent aux bâtiments agricoles du

Champsaur. Le bois compose la majeure partie de la structure du garage. Le béton provient d'une centrale champ-saurine. Grâce à de grandes parois translucides et à une bonne exposition solaire, le bâtiment nécessite peu de chauffage artificiel au quotidien.

> **Maître d'ouvrage** : DirMed\*\*.

> **Maître d'œuvre** : Philippe Rainaut [architecte].


#### **BÂTIMENT AGRICOLE : LE GAEC DU CAÏRE, À SAINT-MICHEL-DE-CHAILLLOL.**

 Cette nouvelle bergerie, à la volumétrie simple, permet à la ferme pédagogique d'offrir de meilleures conditions de vie à ses brebis d'élevage. Le bois a été privilégié pour le bien-être animal. L'air intérieur est renouvelé par un système mécanique permettant de larges aérations. Les besoins en énergie du bâtiment sont minimisés par l'isolation et l'ensoleillement. La toiture sert d'ailleurs de support à des panneaux photovoltaïques.

> **Maître d'ouvrage** : Florence et Jean-Michel Martin.

> **Maître d'œuvre** : Laurent Escanez [architecte].

#### **AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS : ESPACE DE LOISIRS INTERGÉNÉRATIONNEL DE ROUSSET.**


 L'espace, tout en longueur, a été construit sur une ancienne décharge de gravats, au hameau des Celliers. Il comporte trois zones principales : un espace famille (jeux d'enfants), un espace zen à destination des plus âgés et un espace dédié aux adolescents et aux activités sportives (city stade, pumptrack). L'imperméabilisation des sols a été réduite au maximum. Les essences plantées, dont les arbres fruitiers, sont locales. Le bois et la

pierre, largement utilisés dans le mobilier, sont issus du territoire proche.

> **Maître d'ouvrage** : commune de Rousset.

> **Maître d'œuvre** : AEV [bureau d'études techniques].


#### **HABITAT INDIVIDUEL : MAISON SHOU SUGI BAN, À GAP.**

 Cette maison bioclimatique, en structure bois, se démarque par l'utilisation de la méthode japonaise shou sugi ban qui consiste en un brûlage du bardage extérieur. Installée sur micropieux, son exposition par rapport au soleil et aux vents ainsi que son isolation en fibre de bois lui confèrent un confort et une efficacité thermiques remarquables. L'orientation est soigneusement étudiée pour maximiser l'éclairage naturel tout au long de la journée. Les systèmes de ventilation permettent une régulation optimale de l'apport d'air frais, tout en limitant les pertes de chaleur, contribuant ainsi à une meilleure qualité de l'air intérieur sans gaspillage énergétique.

> **Maître d'ouvrage** : propriétaire privé.

> **Maître d'œuvre** : Maryline Chevalier [architecte].

#### **RÉNOVATION ET SOCIAL : LA MAISON DE MARTHE, À BRIANÇON.**

 Construits au sein d'une ancienne maison et d'un atelier de menuiserie attenant, ces quatre logements sociaux sont complétés d'espaces communs. L'ancienne maison et ses éléments structurants ont été en grande partie conservés, et une isolation extérieure en fibre de bois a été ajoutée en façade. Les porteurs du projet ont fait appel à la ressourcerie La Miraille pour se doter de mobilier mais aussi pour valoriser l'ancien plancher de la maison. Les cloisons intérieures et leurs





– RETOUR SUR –

•••→ isolants (chanvre, lin, coton) sont biosourcés. L'installation solaire thermique combinée couvre la majorité des besoins en chauffage et en eau chaude sanitaire.

> **Maître d'ouvrage** : Fondation pour le logement social.

> **Maître d'œuvre** : Camille Morvan [architecte].

**HABITAT COLLECTIF : RÉSIDENCE TERRE DES ORRES.**



Cet ensemble, construit en bordure de la station des Orres, en reprend les principales caractéristiques esthétiques du point de vue des matériaux. Les logements sont spacieux et ouverts sur le paysage. Les abords de l'immeuble sont traités de façon à limiter l'impact sur le terrain : les voitures sont garées en sous-sol et les cheminements sont piétons. Des toitures ainsi qu'un mur ont été végéta-

**La résidence Terre des Orres, construite en bordure de la station, en reprend les principales caractéristiques esthétiques du point de vue des matériaux. Les logements sont spacieux et ouverts sur le paysage. Les abords de l'immeuble sont traités de façon à limiter l'impact sur le terrain.**

lisés afin de fondre le bâtiment dans le décor mais aussi pour répondre à des préoccupations environnementales. Les matériaux, issus de filières et de sources situées dans le département (mélèze, béton local), ont été choisis pour leur faible impact environnemental.

> **Maître d'ouvrage** : APPI-SSCV by Lombard.

> **Maître d'œuvre** : Maryline Chevalier [architecte].

**BÂTIMENT PUBLIC : SALLE MULTI-ACTIVITÉS DE SAINT-APOLLINAIRE.**



L'espace, dessiné en concertation avec les habitants, se compose d'espaces ouverts (auditorium de verdure) et fermés (salle d'activités et



bar associatif). La coursive et le préau extérieur permettent de se protéger de la pluie et de la neige. Le bâtiment est constitué d'une structure bois posée sur un muret de soubassement béton. Une chaudière à granulés, couplée à une isolation paille et fibre de bois, permet une bonne efficacité énergétique. La provenance des matériaux a été maîtrisée : le bois, certifié Bois des Alpes, a été assemblé dans des ateliers artisanaux de charpente et de menuiserie tandis que la paille provient de Tallard.

> **Maître d'ouvrage** : commune de Saint-Apollinaire.

> **Maître d'œuvre** : Agence des territoires de montagne [architecte].

**PATRIMOINE INDUSTRIEL : CINÉMATHÈQUE D'IMAGES DE MONTAGNE (CIM), À GAP.**



Ce projet se traduit par la restructuration de l'ancienne usine Badin datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle,





© CAUE 05

la création d'une salle de projection et l'édification d'une seconde extension. Les façades et le volume de l'usine sont conservés en l'état et l'utilisation du béton architectural et du bardage en mélèze Bois des Alpes assurent une bonne cohabitation avec l'existant. La réussite du projet réside dans sa capacité à conserver certains éléments du passé industriel du bâtiment tout en introduisant une écriture contemporaine.

> **Maître d'ouvrage** : CIM.

> **Maître d'œuvre** : Atelier d'architecture Dufayard.

#### PRODUCTION D'ÉNERGIE : AÉRODROMES DÉPARTEMENTAUX DE TALLARD, SAINT-CRÉPIN ET ASPRES-SUR-BUËCH. Le



Département des Hautes-Alpes, propriétaire de trois aérodromes, souhaitait mettre à profit un foncier et des toitures inutilisés en installant une

production d'énergie solaire. Le projet comprend, en plus de la couverture en panneaux photovoltaïques, la construction ou la reconstruction de hangars et d'ombrières sur les parkings. Avec 18 000 m<sup>2</sup> recouverts en panneaux, les aérodromes fournissent une puissance électrique de 3,6 MW. Au-delà de l'allègement du bilan carbone des aérodromes, les bâtiments remis à neuf et harmonisés offrent de meilleures conditions de travail et d'accueil.

> **Maître d'ouvrage** : SAS PV Aérodromes 05, Solstyce énergie solaire, Département des Hautes-Alpes, Energie partagée investissement. Développement, construction, exploitation : Solstyce.

MARIE-FRANCE SARRAZIN

\* Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Hautes-Alpes.

\*\* Direction interdépartementale des routes Méditerranée.

L'espace de loisirs intergénérationnel de Roussel comporte trois zones, destinées aux familles, aux plus âgés et aux adolescents.

**Pour la Cinémathèque d'images de montagne (CIM) à Gap, la réussite du projet réside dans sa capacité à conserver certains éléments du passé industriel du bâtiment tout en introduisant une écriture contemporaine.**